

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES T.T.C.	
de 0 € à 79 999 €	Forfait fixe de 6 000 €	
de 80 000 € à 129 999 €	Forfait fixe de 7 000 €	
de 130 000 € à 179 999 €	Forfait fixe de 8 000 €	
de 180 000 € à 299 999 €	7 % du prix de vente	
à partir de 300 000 €	5 % du prix de vente	

Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat de vente. Barème à compter du 01/01/2019.

HONORAIRES DE LOCATION - GESTION

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (à la charge du bailleur et du locataire)		8 € TTC / m²	
État des lieux d'entrée (à la charge du bailleur et du locataire)		3 € TTC / m²	
Négociation et entremise (à la charge du bailleur)		5 € TTC / m²	
Rédaction d'acte hors location et hors gestion	Bail	200 € TTC	
	État des lieux	3 € TTC / m ² (80 € minimum)	
Local commercial ou professionnel (à la charge du bailleur et du locataire)		30 % H.T. du loyer annuel + TVA 20 %	

Les honoraires de location sont dus à compter de la réalisation de la prestation.

Gestion courante	7,00 % TTC (soit 5,83 % HT)		
Assurances			des loyers
	Garantie de loyer	3,3 % TTC	encaissés
	Option détérioration	3,5 % TTC	

Barèmes à compter du 01/01/2019.